

CGT Educ'action 01 > Actualité > **Marche contre les violences sexistes et sexuelles Samedi 25 novembre à 14h**



Marche contre les violences sexistes et sexuelles Samedi 25 novembre à 14h

jeudi 30 novembre 2023, par [CGT educ'action](#)

À l'occasion de la journée internationale contre les violences sexistes et sexuelles, la CGT appelle, avec de nombreuses organisations, à manifester le samedi 25 novembre prochain, pour rendre hommage à toutes les victimes de la violence machiste, les femmes, les personnes LGBTQIA+, à toutes celles qui souffrent et qui luttent. À toutes celles que nous avons perdues. Et pour l'élimination de cette violence.

Dans l'Ain, rdv à 14h square Simone Veil à Bourg-en-Bresse

Les appels unitaires signé par la CGT :

- L'appel unitaire national : retrouvez-le ci-dessous, en cliquant sur le visuel :



Le 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes, manifestons contre toutes les violences sexistes et sexuelles !

En cette journée internationale du 25 novembre, dans un contexte de guerres qui se multiplient, notre soutien va à toutes les femmes dans le monde, premières victimes avec les enfants des conflits armés. Nous manifestons particulièrement notre soutien aux femmes d'Ukraine, de Biélorussie, de Palestine, d'Irak, de Haïti, de Karakouk. Nous élevons haut et fort notre solidarité avec nos sœurs afghanes maintenues sous le joug d'une oppression effroyable où même aller à l'école devient un acte héroïque. Nous nous unissons avec les femmes iraniennes et turques en révolte pour leur liberté. Femmes, Vie, Liberté. Nous apportons notre soutien aux femmes ouïghoures, persécutées, victimes de politique génocidaire.

Le 25 novembre nous nous levons pour rendre hommage à toutes les victimes de la violence machiste, les femmes, les personnes LGBTQIA+, à toutes celles qui souffrent et qui luttent. À toutes celles que nous avons perdues.

Les violences sexistes et sexuelles surviennent partout, et tout le temps : dans nos espaces familiaux, sur nos lieux de travail et d'études, dans l'espace public, dans les transports, dans les établissements de soins, les cabinets gynécologiques, dans les maternités, dans les milieux du théâtre, du cinéma, du sport, en politique... Dans tous les milieux sociaux. Elles touchent les femmes comme les filles. Elles trouvent racine dans le patriarcat

et se situent aussi, souvent, au croisement d'autres discriminations. Ainsi les femmes les plus touchées par ces violences sont celles qui souffrent déjà de multiples oppressions : les femmes victimes de racisme, les femmes migrantes, sans papiers, les femmes précaires, en situation de handicap, les femmes isolées et si, les femmes trans, les femmes en situation de prostitution et celles victimes de l'industrie pornocinéma.

Une prise de conscience collective a eu lieu avec #MeToo. Elle n'est pas suffisante, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

En France, depuis 2017 ce sont 848 femmes ayant fait plus de 1000 enfants orphelins qui ont été concernées par un conjoint ou un ex-conjoint. Le nombre de femmes victimes de violence dans le couple et les enfants qui en subissent les conséquences ne diminue pas (212 000 par an) tout comme les viols ou tentatives (34 000 par an). La quasi-totalité des agresseurs sont des hommes (97,3%).

Une femme en situation de handicap sur 5 a été victime de viol. 50% des lesbiennes et 75% des bi ont été confrontées à des violences dans l'espace public et 85 % des personnes trans ont déjà subi un acte transphobe.

La plupart du temps, encore, les victimes ne sont pas crues, les plaintes classées sans suite, l'impunité

- Dans l'Ain, lire l'appel (premiers signataires : Amnesty International, la Ligue des Droits de l'Homme, le Réseau VIF 01, la CGT, Solidaires, la FSU, le Parti Communiste Français, Europe Ecologie Les Verts, le Parti Socialiste, le Collectif féministe 01...) en cliquant sur la vignette ci-dessous :



Appel Marche 25 Novembre Ain

Le tract (4 pages) de la CGT Éduc'action, avec page 3 affichable :

- Téléchargez en cliquant sur la vignette ci-dessous le 4 pages élaboré par le collectif d'animation de la Collective, le groupe féministe de la CGT Éduc'action, à l'occasion de cette journée. En page 3 : un rappel affichable en salle des personnels de ce qu'il faut faire lorsque nous sommes confronté.es à un témoignage de violence au travail.



Lutte contre les violences faites aux femmes : la CGT à l'offensive !
LA CGT EDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

120 féminicides chaque jour dans le monde, **101** féminicides en France pour l'année 2023, des chiffres qui donnent le vertige ! Pourtant le terme de « féminicide » n'est toujours pas reconnu dans le code pénal français.

Il est urgent que la France adopte une loi cadre contre les violences faites aux femmes, à l'instar de la Belgique avec sa loi Ripplémeasde (2023) ou de l'Espagne, dont la loi de 2004 prend acte de ce que les violences procèdent d'un système, tou de la domination masculine.

La CGT, avec les associations féministes, continue de porter cette revendication pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie.

À l'échelle internationale, avec la Confédération Syndicale Internationale, la CGT a gagné l'adoption d'une norme OIT contraignante contre les violences sexistes et sexuelles. La France a freiné par la suite en avril dernier.

Au **niveau européen**, le parlement a voté en juillet un projet de directive sur les violences contre les filles et les femmes, mais les États membres de l'Union Européenne se sont opposés à la criminalisation du viol dans la directive. Pourtant **348 000** violences sexuelles, dont 3% de viols, ont été déclarées dans les **28** pays de l'Union Européenne en 2018 selon l'Insee.

Dans notre pays, on compte, environ **170** viols ou tentatives de viols par jour dont **18** sur le lieu de travail. Et **80%** des femmes se disent victimes de harcèlement au travail, **30%** de harcèlement sexuel.

Mais **70%** des victimes n'en parlent pas à leur supérieur.e hiérarchique et pour cause, presque **40%** de celles qui l'ont fait, considèrent que le règlement leur a été dévolu.

Et c'est bien là que le rôle d'une organisation syndicale prend toute son importance.

Dans **l'éducation nationale**, la CGT Éduc'action s'est emparée de ce sujet, a participé aux négociations pour que le ministre mette en œuvre tous les outils de prévention, d'accompagnement des victimes et de sanctions des agresseurs.

Les choses vont trop lentement mais nous continuons à porter nos revendications à tous les niveaux comme dans les CSA et par conséquent dans les Formations spécialisées santé sécurité au travail.

La CGT Éduc'action avec la FERC a également développé une formation spécifique pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes ou aux élèves pour donner tous les outils aux personnels, aux milieux.

INFORMER - PRÉVENIR - ACCOMPAGNER - AGIR

c'est ainsi que la CGT Éduc'action, organisation syndicale féministe, a décidé de lutter sur le terrain contre les violences sexistes et sexuelles.

Les visuels unitaires

- Cliquez sur le visuel récapitulatif ci-dessous pour accéder à la page du site unitaire <https://www.grevefeministe.fr/> qui vous permettra de télécharger les visuels pour les réseaux sociaux / préparer vos pancartes etc !



Outils utiles CGT : un petit rappel

- Formations sur les violences sexistes et sexuelles (VSS) : identifier - prévenir - accompagner - combattre. Un module de deux jours prévu dans l'Ain pour les personnels syndiqué.es et non syndiqué.es de l'Éducation nationale de l'Académie de Lyon, les 27 et 28 mai 2024. Pour s'inscrire, [c'est en ligne et c'est ici](#) ! Demande d'autorisation d'absence à envoyer un mois avant minimum à votre hiérarchie.
- La page spéciale "25 novembre" du site www.egalite-professionnelle.cgt.fr, avec différents outils en lien (affiches, webinaires, violentomètre VSS au travail, kit pour heure d'info syndicale, vidéos, courriers types, questionnaires, guide syndical...) [à consulter ici](#)